



## CONDITIONS GENERALES D'ACCUEIL

### 1. Rappel de quelques principes :

Toute vie en collectivité nécessite le respect des règles de vie communes. Ces règles sont nécessaires au bon déroulement des formations organisées par LUDORIUM. **Elles résultent de l'application des Lois de la République Française, qui affirme, notamment, le respect des principes de laïcité et l'interdiction de toute discrimination et de toute forme de racisme.**

**La formation étant un élément essentiel pour l'insertion sociale et professionnelle des stagiaires, tout sera fait pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.**

**Les règles suivantes, que les stagiaires s'engagent à appliquer, leur seront présentées et expliquées lors de leur arrivée par le représentant de LUDORIUM.**

### 2. Dispositions générales :

**Art. 1 :** Le centre de formation LUDORIUM est ouvert à tout stagiaire inscrit à une action de formation. Les personnes extérieures n'ont pas accès aux formations en ligne et/ou en présentiel.

**Art. 2 :** En application de la Loi, il est interdit de fumer dans l'enceinte des locaux étant sous la responsabilité de LUDORIUM, ainsi que de posséder et/ou consommer tout produit stupéfiant ou toute boisson alcoolisée. Le non-respect de cette disposition entraînera l'exclusion provisoire immédiate de la, ou des, personne(s) concerné(es). Une commission décidera des suites à donner (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la formation).

**Art. 3 :** En application de la Loi, il est interdit, dans les locaux étant sous la responsabilité du centre de formation, d'introduire, de détenir et/ou d'utiliser tout objet dangereux. Il est également interdit de faire usage de tout objet considéré par la loi comme une « arme par destination ».

*(« Arme par destination : tout objet qui peut servir à blesser quelqu'un(e) ou à détruire quelque chose, même si ce n'est pas son usage premier ou principal. La possession d'une bouteille en verre ou d'un morceau de tuyau en plastique par exemple peut constituer un motif d'inculpation, comme arme par destination. »)*

Le non-respect de cette disposition entraînera l'exclusion provisoire immédiate de la, ou des, personne(s) concerné(es). Une commission décidera des suites à donner (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la formation).

**Art. 4 :** En application de la Loi, les « atteintes aux personnes », toute forme de violence physique ou verbale, de menace ou de contrainte (racket, ...), toute injure raciste ou discriminatoire (sexisme, homophobie, ...), ainsi que les « atteintes aux biens », vol ou dégradation volontaire d'objets appartenant à d'autres personnes, sont interdites. Le non-respect de cette disposition entraînera l'exclusion provisoire immédiate de la, ou des, personne(s) concerné(es). Une commission décidera des suites à donner (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la formation).

**Art. 5 :** En application de la Loi, toute dégradation volontaire des locaux ou meubles divers dont LUDORIUM a la responsabilité, est interdite. Le non-respect de cette disposition entraînera l'exclusion provisoire immédiate de la, ou des, personne(s) concerné(es). Une commission décidera des suites à donner (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la formation).

**Art. 6 :** En application des Règles de Santé Publique, les stagiaires doivent respecter la propreté et l'hygiène des locaux du centre de formation, ainsi que l'environnement immédiat. Il convient donc, notamment, de respecter la propreté des toilettes. Toute nuisance causée par un stagiaire dans, ou autour du centre de formation, engage sa responsabilité légale individuelle. A l'issue de chaque séance de formation en présentiel, les stagiaires doivent laisser leur espace de travail dans un état correct : tables propres, chaises rangées, matériel remis en place, aucun déchet au sol...

### 3. Fonctionnement du centre de formation :

#### 3.1 – Ouverture LUDORIUM

**Art. 7 :** LUDORIUM est ouvert 24H/24 7J/7 pour l'inscription à ses formations sur son site Internet.

### 3.2 – Retards

**Art. 8 :** Malgré la mise en place de formation en ligne, l'assiduité et la ponctualité sont des obligations, en formation, comme dans la vie professionnelle.

En cas de retard, le stagiaire doit informer LUDORIUM, avant le début des cours, soit par un appel téléphonique au 06.74.82.82.45 soit par mail à [contact@ludorium-cfa.com](mailto:contact@ludorium-cfa.com) en spécifiant son identité.

Tout retard (exception faite pour les retards occasionnels ou ponctuels liés à des problèmes de transports vérifiables et/ou des difficultés personnelles exceptionnelles) sera comptabilisé.

Au bout de 3 retards dans le mois, une journée de formation sera retirée<sup>1</sup>. Le stagiaire sera reçu en entretien par le formateur référent, afin d'évoquer les raisons des retards et trouver une solution. Ce nouvel accord sera formalisé et signé par les deux parties.

#### Entrée en cours en cas de retard :

L'entrée en cours se fera tout de même et le retard sera comptabilisé.

En cas de non-respect de ces nouveaux engagements, le stagiaire pourra être sanctionné d'un avertissement.

### 3.3 – Absences

**Art. 9 :** Toute absence doit être justifiée dans les deux jours maximum (par les responsables légaux pour les stagiaires mineurs) sauf cas de force majeure. Ainsi, le stagiaire absent pour raisons médicales doit faire parvenir au centre de formation, soit un arrêt de travail (à partir de 3 jours d'absence) ou un certificat médical et ceux dans les 48 heures maximum qui suivent l'absence.

En dehors des raisons de santé, tout stagiaire ne peut s'absenter qu'avec l'accord préalable d'un des formateurs ou intervenants, et pour une raison sérieuse qui devra être justifiée par la production d'un justificatif officiel lors de son retour.

Si une alternance est prévue dans le cadre de la formation, durant les temps d'entreprise en cas d'absence, le stagiaire doit prévenir le Centre de Formation **et son lieu de stage**.

Au-delà de 15 jours d'absences non justifiées, l'exclusion définitive de la formation pourra être prononcée.

### 3.4 – Feuilles d'émargement en entreprise

**Art. 10 :** Les feuilles d'émargement en entreprise doivent être dûment complétées (signées **et** tamponnées) par la structure d'accueil représentée par le tuteur, et le stagiaire. Elles doivent parvenir LUDORIUM (fax, courrier, mail) au plus tard avant le « 2 » du mois suivant.

### 3.5 – Tenue, savoir être, matériels et locaux de travail :

**Art 11 :** Le stagiaire évolue dans le cadre d'une **formation professionnelle** destinée à le former à la vie active. Aussi, il lui est demandé de mettre en application les règles de base de « Savoir-être » (*salutations, cordialité, langage et attitudes professionnelles, tenue correcte, langage approprié, utilisation du téléphone portable réservé aux temps libre*) **tant entre stagiaires qu'avec l'équipe pédagogique-**

**Art. 12 :** Les téléphones portables devront être éteints pendant chaque séance de formation. L'utilisation de l'outil informatique ne doit se faire qu'avec l'autorisation du formateur, exclusivement à des fins pédagogiques, et en relation avec les contenus de formation.

**Toute autre utilisation des matériels informatiques (ludique et/ou personnelle) est strictement interdite.**

### 3.6 – Représentation des stagiaires :

**Art. 13 :** Comme prévu par la législation, les stagiaires procéderont, dès le début de la formation, à l'élection de deux « délégués des stagiaires » (un(e) titulaire + un(e) suppléant(e)), au scrutin majoritaire à deux tours. Les modalités de vote seront présentées et expliquées par le formateur référent en début de formation :

Le Délégué des stagiaires, et/ou son suppléant, pourront être reçus par la Direction pour tout problème, toute question ou proposition, touchant à la vie pédagogique ou matérielle du centre de formation.

Le délégué des stagiaires sera invité régulièrement à discuter de l'organisation globale du centre de

formation ainsi qu'au déroulement du stage en entreprise.  
Le délégué des stagiaires pourra assister l'un(e) de ses camarades lors d'une convocation devant la commission disciplinaire.

- Art. 14 :** Tout manquement aux dispositions de ce règlement intérieur expose son auteur aux sanctions suivantes :
1. **Soit un avertissement**, attribué par la direction, à la suite d'un entretien sur les faits reprochés (exclusion définitive au 3<sup>ème</sup> avertissement)
  2. Soit une **suspension provisoire** de la formation
  3. Soit une **exclusion définitive** du centre de formation.

En cas de manquement renouvelé ou de faute grave (atteinte aux personnes ou aux biens), un rapport détaillé sera adressé au correspondant du stagiaire, et entraînera la convocation de celui-ci avec son correspondant et selon la gravité des faits reprochés.

### **3.7 - Immersion en entreprise :**

**Art. 15 :** Le stage en entreprise est obligatoire, pour les formations en alternance. Durant ces périodes, les stagiaires doivent se conformer au règlement intérieur de l'entreprise et s'adapter aux horaires et jours d'ouverture de l'entreprise, dans la limite des 35 heures.

**Art. 16 :** Toute sanction notifiée par l'entreprise d'accueil pourra entraîner des conséquences disciplinaires et pédagogiques sur et par LUDORIUM.

### **3.8 - Engagement du stagiaire :**

*Je soussigné(e) (nom et prénom) .....*

*Formation : .....*

***Déclare avoir pris connaissance de toutes les dispositions énoncées ci-dessus, et m'engage à respecter le Règlement Intérieur de LUDORIUM***

Fait le : ...../...../.....

Kévin MELIDOR-FUXIS Signature du stagiaire  
PDG LUDORIUM SASU (Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



## Conditions générales de vente des Formations LUDORIUM

*Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes formations à partir du site Internet [www.ludorium-cfa.com](http://www.ludorium-cfa.com) fournis par le LUDORIUM, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant son siège : 4, Boulevard du Maréchal Juin – 13004 Marseille*

### Sommaire

- [1. Application des conditions générales de vente](#)
- [2. Commande](#)
- [3. Les documents légaux](#)
- [4. Tarifs, facturation et modes de règlement](#)
- [5. Accès au service](#)
- [6. Modalités de mise à disposition des services de formation](#)
- [7. Règles d'usage de l'Internet](#)
- [8. Validité des échanges électroniques](#)
- [9. Validité contractuelle des informations](#)
- [10. Propriété intellectuelle des contenus](#)
- [11. Non-validité partielle](#)
- [12. Informations nominatives](#)
- [13. Droit applicable](#)
- [14. Attribution de compétence](#)

### 1. Application des conditions générales de vente

Le fait de se pré-inscrire sur [www.ludorium-cfa.com](http://www.ludorium-cfa.com) pour un ou plusieurs services de formation, de choisir et valider un mode de paiement lors de l'inscription implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion automatique, irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

En conséquence, le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où il souhaite commander en ligne les produits présentés.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de LUDORIUM, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

LUDORIUM se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

### 2. Inscription

En enregistrant son inscription (en signant le présent document, la convention, le contrat et la fiche d'inscription), le client déclare accepter sans réserve les termes de ladite inscription ainsi que l'intégralité des présentes conditions de ventes et certifie avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

### 3. Les documents légaux

Les obligations incombant aux dispensateurs de formation professionnelle qui s'appliquent aussi aux formations ouvertes et à distance se traduisant par l'établissement des documents légaux obligatoires, LUDORIUM établit :

- Une convention de formation
- Un protocole individuel de formation
- Un document retraçant le décompte des temps de connexion (feuille d'émergence) •

Un livret pédagogique attestant du suivi du parcours de formation.

## 4. Tarifs, facturation et modes de règlement

Les tarifs correspondant à l'accès aux formations courtes ou en alternance sont précisés sur le site internet rubrique formation et programme de formation. Les tarifs en vigueur sont consultables, à tout moment, sur le site Internet, dès lors que le client est pré-inscrit sur le site [www.ludorium-cfa.com](http://www.ludorium-cfa.com) rubrique. LUDORIUM se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment.

Pour devenir client, il convient de remplir le formulaire en ligne.

La facture est adressée à l'issue de la formation au payeur (personne morale ou personne physique) dont les coordonnées figurent sur le bon de commande. Toute formation commencée est due en totalité.

Les modes de règlement sont les suivants :

- Soit par virement à La LCL : 30002028470000072240G 63  
IBAN : FR68 3000 2028 4700 0007 2240 G63,
- Soit par chèque libellé à l'ordre du LUDORIUM, adressé accompagné de la facture pro forma imprimée, avec ouverture du compte à réception du paiement.

## 5. Accès au service

L'accès à la formation et outils pédagogiques en ligne est soumis à inscription, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre événement indépendant de la volonté de LUDORIUM.

L'impossibilité d'utiliser le service acheté pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de LUDORIUM, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente.

En cas de difficultés d'accès aux outils pédagogiques en ligne, une assistance technique est disponible par mail à [contact@ludorium-cfa.com](mailto:contact@ludorium-cfa.com) et [ludoriumcfasav@gmail.com](mailto:ludoriumcfasav@gmail.com) du mardi au vendredi.

## 6. Modalités de mise à disposition des services de formation

La mise à disposition est effectuée par l'envoi au client d'un lien de connexion qui lui permettra d'accéder au drive et à l'extranet digiforma.

Elle est effective à partir de la validation du paiement et pour une période limitée stipulée au cours de la commande.

Les liens de connexion qui permettent au client de s'identifier et de se connecter aux cours et contenus sont personnels et confidentiels.

Le client s'engage à les conserver secrets et à ne les transmettre à quiconque sous quelque forme que ce soit.

Toute connexion ou transaction effectuée aux moyens de ces éléments d'identification est réputée réalisée par le client.

Les séances de regroupement qui sont associées à certaines formations en ligne sont ouvertes à toutes personnes inscrites.

## 7. Règles d'usage de l'Internet

Le client qui se connecte sur le site déclare connaître et accepter les caractéristiques et limites de l'Internet.

Notamment le client reconnaît :

- Qu'il est seul responsable de l'usage qu'il fait du site,
- Que la communication de ses éléments d'identification est faite sous sa propre responsabilité,

- Qu'il a connaissance de la nature de l'Internet (performances techniques, temps de réponse pour interroger ou consulter,...),
- Qu'il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent d'accéder correctement au site,
- Qu'il lui appartient de prendre les mesures appropriées de protection et de sauvegarde de ses propres données et logiciels de la contamination par d'éventuels virus pouvant circuler à travers le site. En conséquence, LUDORIUM n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages directs ou indirects découlant de l'usage du site.

## 8. Validité des échanges électroniques

Les enregistrements effectués sur le site font foi entre les parties contractantes. En conséquence, le client accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.

## 9. Validité contractuelle des informations

Les textes des services présentés n'ont pas de caractère contractuel. Les informations figurant sur le serveur ont été rédigées de bonne foi par des spécialistes. LUDORIUM ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des éventuelles erreurs retranscrites dans ces informations.

## 10. Propriété intellectuelle des contenus

Par l'accès au site [www.ludorium-cfa.com](http://www.ludorium-cfa.com) au drive et l'extranet, LUDORIUM consent au client qui l'accepte, une licence d'ouverture à la formation dont l'usage est strictement limité à l'utilisateur détenant les éléments d'identification.

Le client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les contenus des plate-formes de formation et ne peut donc les transmettre, reproduire ou rediffuser.

L'ensemble du contenu, quelle qu'en soit la présentation, est protégé par la législation applicable à la propriété intellectuelle.

## 11. Non-validité partielle

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeuraient pas moins valables.

## 12. Informations nominatives

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de LUDORIUM intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande.

A défaut d'opposition expresse de sa part, l'acheteur donne son consentement à l'utilisation des données nominatives recueillies aux termes de sa commande, au titre du fichier de clientèle du vendeur.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit il doit adresser sa demande à LUDORIUM – 4, Boulevard du Maréchal Juin – 13004 Marseille.

Toutes les informations concernant le client, bons de commandes, factures, contrats de formation, feuilles de présence sont archivées pendant une période de trois années à partir de la date de leur première édition. Ces informations peuvent être consultées et imprimées par le client à l'aide de son identifiant et de son mot de passe.

## 13. Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies, tant pour leur interprétation que pour leur exécution, par la loi française. En cas de litige, le client s'adressera en priorité à LUDORIUM pour obtenir une solution amiable.

Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis à la juridiction du tribunal.

## 14. Attribution de compétence

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de LUDORIUM.

**LUDORIUM SASU à capital variable – 500 euros – 4, Boulevard du Maréchal Juin – 13004 Marseille.** Siret : 81113876700025, code NAF : 9329Z, N° d'activité : 93131678113